AMAP du Potager 3 Place Dewailly 80 000 AMIENS

Référente: Christine SEGARD segard.famille@gmail.com

Site: www.amapdupotager.fr



Inès et Sylvain Deraeve Earl Plaine de vie 4, rue de Marcelcave 80170 Bayonvillers

fermeplainedevie80@gmail.com 206 08 94 08 42

Agriculture Biologique Certifié chez Ecocert FR-BIO-01

### Contrat d'engagement « Farine - Lentilles - Pâtes »

## de juin à décembre 2019

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau FAMAPP.

#### Engagements de la paysanne :

- > Livrer 3 fois par an des produits de qualité, issus de sa production et certifiés en Agriculture Biologique.
- Ètre transparente sur la qualité des produits distribués, le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Etre présente aux distributions, donner régulièrement des nouvelles de sa production.
- Accueillir, sur l'exploitation, les adhérents de l'AMAP au moins une fois dans l'année.

#### Engagements de l'adhérent :

- Ètre adhérent de l'AMAP du POTAGER, cotisation annuelle de 12€.
- Pré-payer tous ses produits/son panier pour la saison en cours.
- En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son produit/son panier.
- Tout produit / panier non retiré ne pourra être récupéré.
- > Dans la mesure du possible, participer régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et exceptionnelles.

# **Engagements communs:**

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole, de transformation et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et la paysanne boulangère.

#### Produits proposés:

- Farine de blé, de seigle et de lentilles semi-complètes Type 80, issues de la production et moulues à la ferme sur meule de pierre
- Lentilles vertes et lentillons issues de la ferme
- Pâtes (fusilli, tagliatelles) fabriquées à partir de farine de blé et/ou de farine de lentilles de la ferme ou à partir de farines de petit épeautre ou de sarrasin bio et locales.

Chaque adhérent choisit un ou plusieurs produits parmi ceux proposés

Modalité de paiement : en 1 ou plusieurs fois (mois consécutifs) à la signature de l'engagement,

Jour de distribution : 3 distributions entre 17h30 et 19H30

Les jeudis 13 juin 2019, 19 septembre 2019, 12 décembre 2019.

Lieu de distribution : Dans les locaux de l'auberge de jeunesse, situé au 30 square Friant - Les 4 chênes, à Amiens.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique,...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de produits. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique, devra réunir les adhérents et les producteurs.

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.

			Prix pour 1 distribution	Prix pour 3 distributions	Nombre de distributions (Précisez les mois si différent de 3)	Total en €
FARINES	Farine de blé	1 kg	2,00 €	6,00 €		
		2kg	3,80 €	11,40 €		
		3 kg	5,50 €	16,50 €		
		5 kg	8,50 €	25,50 €		
		10 kg	16€	48 €		
	Farine de seigle	500 g	1,40 €	4,20 €		
		1 kg	2,60 €	7,80 €		
	Farine de lentilles	500 g	2,80 €	8,40 €		
		1 kg	5,50 €	16,50 €		
	Farine de	500 g	2,20 €	6,60€		
	sarrazin	1 kg	4,20 €	12,60 €		

			Prix pour 1 distribution	Prix pour 3 distributions	Nombre de distributions (Précisez les mois si différent de 3)	Total en €
LENTILLES	Lentilles vertes	500 gr	2,70 €	8,10€		
		1 kg	4,80 €	14,40 €		
		2 kg	9,40 €	28,20 €		
		VRAC*	4,60 €/ kg	Quantité :		
	Lentillons	500 gr	2,70 €	8,10 €		
		1 kg	4,80 €	14,40 €		
		2 kg	9,40 €	28,20 €		
		VRAC*	4,60 €/ kg	Quantité :		

<sup>\*</sup> Prévoir votre contenant

	revoir votre contenant						
	<ul> <li>☐ fusilli nature 300g = 1,65 €</li> <li>☐ fusilli nature 500g = 2,75 €</li> <li>☐ fusilli nature 1 kg = 5,50 €</li> </ul>	□ tagliatelles 300g = 2,85 € □ tagliatelles 500g = 4,75 € □ tagliatelles 1 kg = 9,50€	Total par distribution :				
PÂTES  Merci de cocher votre vos choix	☐ fusilli aromatisés* 300g = 1,95 € ☐ fusilli aromatisés* 500g = 3,25 € ☐ fusilli aromatisés* 1 kg = 6,50 €	□ fusilli peu de gluten² 300g = 2,85 € □ fusilli peu de gluten² 500g = 4,75 € □ fusilli peu de gluten² 1 kg = 9,50 €	<ul><li>Nombre de distributions (précise</li></ul>				
	<ul> <li>☐ fusilli épicés** 300g = 1,95 €</li> <li>☐ fusilli épicés** 500g = 3,25 €</li> <li>☐ fusilli épicés** 1 kg = 6,50 €</li> </ul>	* = ex : basilic, ail et fines herbes, estragon  ** = ex : tandoori curry, chili, coriandre  2 = ex : petit épeautre ou sarrasin + 2/3 blé ou sarrasin+lentilles	les mois si différent de 3)				
	•	$ \vdots $					
Huile de Can	neline : prix 0,5 litre = 9,80	€					
Nbre de bouteilles	•	<b>Total</b> par distribution X 9,80 €					
	ns (précisez les mois si différent de 3):	= Total (€) =					
REGLEMEN	T du TOTAL GÉNÉRAL DE	· <b>:</b>					
☐ Espèces	☐ Chèque(s) à l'ordre de <b>l'EARL PLAINE DE VIE</b> n° premier chèque						
O J'autorise l'association O Je m'inscris à trocpa	on à communiquer mes coordonnées à d'au inier	tres adhérents de l'association					
Nom :		Prénom :					

Fait à Le

Adresse E-mail (en majuscule):

Nom et signature adhérent Productrice : Inès Deraeve Signature